

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2009-2012



**Conseil atlantique des ministres de
l'Éducation et de la Formation**

Le 15 décembre 2008

1. INTRODUCTION

Le plan d'orientation stratégique 2009-2012 du Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF) esquisse les grandes orientations de l'éducation publique et de l'enseignement postsecondaire dans la région, en se concentrant sur des domaines stratégiques précis. Chacun de ces domaines d'activités est jugé important pour l'atteinte des buts énoncés dans le présent document, mais aussi dans les plans d'éducation des provinces. L'Orientation stratégique du CAMEF et ces domaines précis d'intervention compléteront et enrichiront les politiques et les programmes provinciaux.

Le 15 avril 2008, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC) a publié une déclaration conjointe intitulée *L'éducation au Canada – Horizon 2020*, axée sur les quatre piliers de l'apprentissage à vie, c'est-à-dire l'apprentissage et le développement de la petite enfance; les systèmes scolaires primaires et secondaires; l'enseignement postsecondaire; et l'apprentissage et le développement des compétences des adultes. Les travaux entrepris par les ministères de l'Éducation et de la Formation, présentés dans le présent document d'orientation stratégique, appuient l'engagement pris par le CMEC d'atteindre les objectifs fixés dans sa déclaration *Horizon 2020*.

2. ÉDUCATION PUBLIQUE – ORIENTATION POUR 2009-2012

2.1 Objectif

Les mesures présentées dans le présent document vont dans le sens de l'objectif général fixé pour les diplômés d'études secondaires des provinces de l'Atlantique, à savoir qu'ils obtiennent des résultats égaux ou supérieurs à ceux des autres diplômés d'études secondaires du Canada. Cette orientation stratégique appuiera aussi les engagements continus pris au cours des années antérieures en ce qui a trait à l'élaboration de programmes d'études.

2.2 Principes directeurs

L'orientation stratégique 2009-2012 prévoit des mesures visant à répondre aux principes directeurs suivants :

- a) à leur entrée à l'école (maternelle et première année), les enfants seront prêts à apprendre;
- b) à la fin de la 5^e année, les enfants auront acquis les outils nécessaires pour poursuivre leur apprentissage (boîte à outils cognitive, acquise de la 2^e à la 5^e année);
- c) lorsqu'ils termineront la 12^e année, les élèves auront eu l'occasion de découvrir leurs intérêts ainsi qu'un domaine qui les passionne (de la 6^e à la 12^e année), et seront prêts à entrer sur le marché du travail ou à poursuivre leurs études.

2.3 Domaines stratégiques

2.3.1 Développement de la petite enfance	<p>Les gouvernements des provinces de l'Atlantique sont également conscients de l'importance de promouvoir la littératie et les mesures d'intervention connexes dès le plus jeune âge, ainsi que de la nécessité d'unir leurs efforts en ce sens. Il ressort de maintes études sur le développement en bas âge du cerveau que les enfants ont besoin, dès leur plus jeune âge, d'une stimulation appropriée pour former les connexions neurologiques essentielles à leur développement cognitif plus tard.</p> <p>Les ministères responsables du développement de la petite enfance ont convenu de participer à un examen des outils d'évaluation actuellement utilisés et d'évaluer le bien-fondé de les utiliser en bas âge. Les ministres de l'Éducation reconnaissent l'importance de ces travaux pour la préparation des enfants à l'école.</p> <p>S'appuyant sur la réussite des politiques et des programmes provinciaux actuels en matière de développement de la petite enfance, une table de concertation de l'Atlantique sera chargée de recommander des occasions régionales de développement de la petite enfance, à commencer par la littératie en bas âge.</p> <p><u>Buts visés :</u> Examiner les outils d'évaluation actuellement utilisés et voir comment ils pourraient être appliqués à l'échelle provinciale ou régionale.</p> <p>Formuler des recommandations et cerner des mesures à prendre pour promouvoir la littératie auprès de la petite enfance.</p>
---	--

<p>2.3.2 Leadership en éducation</p>	<p>Les ministères de l'Éducation des provinces de l'Atlantique ont tout intérêt à veiller à ce que les éducateurs à tous les niveaux bénéficient de l'appui dont ils ont besoin pour dispenser des programmes de haute qualité dans les écoles aux apprenants de tous les niveaux.</p> <p><u>Buts visés</u> :</p> <p>Créer dans les provinces de l'Atlantique des normes en leadership à l'intention des directeurs d'école et des autres chefs de file en éducation, pour les deux groupes linguistiques.</p> <p>Élaborer un programme de perfectionnement en leadership axé sur les normes, y compris un programme de mentorat, pour les directeurs d'école des provinces de l'Atlantique des deux groupes linguistiques.</p> <p>Élaborer un modèle d'évaluation du leadership pour les deux groupes linguistiques.</p>
<p>2.3.3 Pratique de l'enseignement à tous les niveaux</p>	<p>En plus d'appuyer les éducateurs qui jouent des rôles de leaders, les ministères de l'Éducation sont conscients de l'importance de fournir aux enseignants en salle de classe des outils supplémentaires et de l'orientation pour les aider à exécuter le mandat des ministères, c'est-à-dire dispenser à tous les élèves des programmes de grande qualité.</p> <p><u>Buts visés</u> :</p> <p>Accroître le recours à l'enseignement différencié à l'école intermédiaire.</p> <p>Enrichir le répertoire des stratégies pédagogiques pour tous les enseignants.</p> <p>Accroître les évaluations en classe.</p> <p>Faire en sorte que les enseignants soient bien préparés et bien appuyés lorsqu'ils entrent dans le système scolaire.</p>
<p>2.3.4 Numératie</p>	<p>La numératie est devenue un grand sujet d'intérêt ces dernières années. Alors que certains élèves obtiennent de bons résultats aux tests normalisés nationaux et internationaux, un grand nombre d'élèves continuent à avoir un rendement médiocre; par ailleurs, le fossé qui sépare les garçons des filles en matière d'apprentissage demeure un défi pour les éducateurs.</p> <p><u>Buts visés</u> :</p> <p>Élaborer des instruments d'évaluation en classe pour aider les enseignants à faire des suivis au niveau des compétences en numératie de leurs élèves.</p> <p>Présenter aux élèves un programme de mathématiques efficace renouvelé, dit de prochaine génération.</p> <p>Bien faire comprendre aux dirigeants, à tous les niveaux (ministères, commissions et districts scolaires, administrations des écoles, etc.), l'importance cruciale de la promotion de la numératie et de l'enseignement en classe.</p> <p>Élaborer des stratégies coopératives pour accroître le nombre de cours de numératie et d'occasions de perfectionnement professionnel pour les mentors en numératie et les enseignants en classe. Encourager les universités des provinces de l'Atlantique à prendre les devants et à développer une expertise dans le domaine de la numératie.</p>

<p>2.3.5 Littératie et instruction publique</p>	<p>Ce plan met l'accent sur des activités qui permettront de relever des défis cernés dans les provinces de l'Atlantique et d'améliorer les résultats en littératie pour tous les élèves. Les défis en question ont trait aux aspects suivants : enseignement de la littératie, apprentissage en littératie, leadership en littératie et place de la littératie dans les programmes d'études. Les activités proposées complètent aussi de nombreuses mesures déjà prises dans les quatre provinces de l'Atlantique.</p> <p><u>Buts visés :</u> Adopter des normes pour l'enseignement de la lecture et de l'écriture à tous les niveaux, de la maternelle à la 12^e année.</p> <p>Adopter des normes en lecture et en écriture et produire des modèles d'excellence pour le secteur francophone (enseignement en français, langue maternelle).</p> <p>Bien faire comprendre aux dirigeants, à tous les niveaux (ministères, commissions et districts scolaires, administrations des écoles, etc.), l'importance cruciale de la promotion de la littératie et de l'enseignement en classe.</p> <p>Élaborer des stratégies coopératives pour accroître le nombre de cours de littératie et d'occasions de perfectionnement professionnel pour les mentors en littératie et les enseignants en classe. Encourager les universités des provinces de l'Atlantique à prendre les devants et à développer une expertise dans le domaine de la littératie.</p> <p>Faire de la recherche sur les stratégies d'intervention appropriées pour les élèves de la 7^e à la 9^e année.</p>
--	--

3. ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE – ORIENTATION POUR 2009-2012

3.1 Objectif

Les mesures présentées dans cette partie du document appuient l'objectif global, soit **améliorer la qualité et la compétitivité des établissements d'enseignement postsecondaire de la région.**

3.2 Principes directeurs

L'Orientation stratégique 2009-2012 constitue un premier pas en vue d'améliorer la qualité des établissements d'enseignement postsecondaire de la région, selon les principes directeurs suivants :

- a) Les étudiants recevront le meilleur enseignement postsecondaire possible dans leur domaine d'étude et seront bien préparés pour entrer sur le marché du travail;
- b) Les ministères et leurs partenaires uniront leurs efforts afin de réagir aux nouvelles réalités de l'enseignement postsecondaire.

3.3 Domaines stratégiques

<p>3.3.1 Inscriptions dans les établissements d'enseignement postsecondaire</p>	<p>Compte tenu des faibles taux de fécondité et de l'exode important à l'extérieur de la région, il est à prévoir que les établissements d'enseignement postsecondaire des provinces de l'Atlantique continueront à avoir de la difficulté à attirer des étudiants au cours des années à venir. Selon des données dévoilées récemment par Statistique Canada, trois des quatre provinces de l'Atlantique ont des taux de fécondité inférieurs à la moyenne nationale et elles ont toutes, en proportion, un plus grand nombre de personnes âgées que le reste du Canada. Statistique Canada révèle également que pour les années 1994 à 2004, la cohorte des 20 à 34 ans a diminué d'environ 60 000 personnes dans la région de l'Atlantique.</p> <p>Les provinces de l'Atlantique, individuellement et collectivement, ont adopté un certain nombre de mesures en vue d'augmenter leur population. Elles ont aussi pris les moyens pour attirer des immigrants et des étudiants étrangers et pour les inciter à demeurer dans la région. En ce qui a trait à l'enseignement postsecondaire, certaines provinces ont pris des mesures pour élargir la gamme de programmes collégiaux et universitaires offerts.</p> <p><u>But visé :</u> Accroître le nombre d'inscriptions dans les établissements d'enseignement postsecondaire des provinces de l'Atlantique.</p>
--	---

3.3.2 Assurance de la qualité des programmes d'enseignement postsecondaire	<p>Les provinces de l'Atlantique ont mis en place des structures pour procéder à l'assurance de qualité des programmes publics d'enseignement postsecondaire, tant pour le secteur universitaire que pour celui des collèges communautaires. Par contre, dans le cas des établissements de formation privés, les règles varient d'une province à l'autre, ce qui donne lieu à des incohérences.</p> <p><u>But visé :</u> Dresser une liste d'indicateurs de qualité qui se fonderont sur une planification découlant de recherches sérieuses.</p>
3.3.3 Métiers spécialisés	<p>Dans certaines provinces de l'Atlantique, on a commencé à remettre la formation professionnelle au programme du système d'éducation publique. Grâce à ce changement, il sera dorénavant possible de forger des partenariats entre les collèges communautaires et les écoles publiques, ce qui pourrait se traduire par une augmentation du nombre d'inscriptions au niveau collégial.</p> <p><u>But visé :</u> Améliorer les liens entre les expériences pédagogiques dans les programmes d'apprentissage de manière à favoriser l'arrimage entre les systèmes d'enseignement de niveau postsecondaire et le système public de la maternelle à la 12^e année.</p>
3.3.4 Alphabétisation des adultes	<p>Les compétences en littératie et/ou en numératie d'environ la moitié des adultes des provinces de l'Atlantique sont inférieures au niveau 3. Cela signifie qu'ils ont de la difficulté à trouver un emploi et à améliorer leur situation d'emploi, ce qui peut être source de tension additionnelle pour leur famille. Dans cette optique, les éducateurs cherchent des moyens d'améliorer les niveaux d'alphabétisation des adultes, tant du point de vue des employeurs que de celui de la collectivité.</p> <p><u>Buts visés :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibilisation accrue – sensibiliser davantage la société aux bienfaits de l'amélioration des compétences en littératie et dans les domaines essentiels, et amener les employeurs et les groupes du secteur privé à prendre en charge les programmes destinés à résoudre la situation. 2. Recrutement et persévérance des apprenants – éliminer les obstacles à l'apprentissage et garantir la pertinence et la valeur de ces programmes pour les apprenants.

4. CONCLUSION

L'*Orientation stratégique 2009-2012* du CAMEF tient lieu de plan directeur pour les ministères de l'Éducation et de la Formation des provinces de l'Atlantique dans leur quête, individuelle et collective, en vue d'offrir à la population du Canada atlantique les systèmes d'éducation les plus efficaces et les plus performants qui soient. Le document présente les grandes orientations du CAMEF, qui compléteront et enrichiront les plans provinciaux en matière d'éducation.

Les ministères de l'Éducation et de la Formation reconnaissent que les deux secteurs linguistiques peuvent avoir des priorités différentes. Par conséquent, chaque secteur linguistique des ministères de l'Éducation continuera à répondre aux besoins propres à sa clientèle. En outre, il se peut que de nouvelles priorités, qui ne sont pas encore cernées, voient le jour, et les ministères s'engagent, collectivement, à y répondre, le cas échéant.